Assemblée générale annuelle de l'APN
du 15 au 17 juillet 2008, Québec (Québec) Résolution nº 02/2008

OBJET :	Message de l'esprit vivant du Rassemblement des peuples autochtones pour la guérison de notre mère la Terre
PROPOSEUR(E) :	Raphael Picard, Chef, Conseil des Innus de Pessamit, Qc
COPROPOSEUR(E):	Ron Ignace, Chef, bande indienne de Skeetchestn, C.-B.
DÉCISION:	Adoptée à l'unanimité.

ATTENDU QUE :

A. Les Premières Nations sont les protecteurs de notre mère la Terre, entretiennent une relation spirituelle et familiale avec les éléments sacrés, c'est-à-dire l'eau, l'air et le feu, et comprennent la relation holistique et indéfectible qui lie ces éléments entre eux;

B. Les communautés des Premières Nations sont plus vulnérables aux conséquences du changement climatique ou réchauffement climatique et doivent mettre en œuvre des stratégies pour s'adapter aux conséquences pressenties, notamment celles sur la santé humaine;

C. L'APN a participé au Rassemblement des peuples autochtones pour la guérison de notre mère la Terre, qui s'est tenue à Mexico en mars 2008; une occasion unique d'examiner et de planifier les conséquences du changement climatique;

D. Cette réunion a permis aux différents peuples autochtones d'Amérique du Nord de présenter les préoccupations de leurs communautés respectives, d'élaborer d'éventuelles solutions et de s'échanger des pratiques exemplaires, tout en tenant compte de la relation traditionnelle que nous entretenons avec l'environnement;

E. La réunion a abouti à la rédaction d'une déclaration, intitulée « *Message de l'esprit vivant du Rassemblement des peuples autochtones pour la guérison de notre mère la Terre* »;

Copie certifiée d'une résolution adoptée le 15 juillet 2008 à Québec (Québec)

Phil Fontaine, Chef national

F. La Déclaration est un message fort, contenant des directives, qui demande aux peuples autochtones, au gouvernement, à l'industrie et aux dirigeants de la planète de prendre soin de l'environnement en parlant d'une seule voix, comme une famille unie, et dans une communion d'esprit et de cœur en faisant appel aux enseignements originels légués aux êtres humains par le Créateur afin que nous puissions rétablir l'équilibre et l'harmonie sur notre mère la Terre et dans nos communautés;

G. Santé Canada a débloqué les fonds nécessaires pour permettre à quarante-cinq (45) représentants des Premières Nations et à dix-huit (18) représentants des Inuits, provenant des différentes régions du Canada, de participer au rassemblement; ces représentants ont d'ailleurs activement participé à la rédaction de la Déclaration;

H. La Déclaration a été adoptée par les peuples autochtones provenant des trois pays représentés – Canada, Mexique et États-Unis.

POUR CES MOTIFS :

1. Les Chefs en assemblée confèrent à l'Assemblée des Premières Nations le mandat d'entreprendre des activités visant à mettre en œuvre la Déclaration, le « *Message de l'esprit vivant du Rassemblement des peuples autochtones pour la guérison de notre mère la Terre* ».

2. Les Chefs en assemblée confèrent à l'APN le mandat de travailler avec la DGSPNI afin d'obtenir les fonds nécessaires pour tenir des réunions régionales dans l'ensemble du Canada dans le but de présenter la Déclaration et d'assurer le soutien des communautés. Ces réunions permettront de connaître l'avis des communautés et de modifier la Déclaration en conséquence. Elles serviront aussi à sensibiliser les communautés aux préoccupations environnementales telles que le changement climatique et à les encourager à prendre des mesures pour en atténuer les conséquences.

3. Les Chefs en assemblée confèrent à l'APN le mandat de commencer à planifier le deuxième Rassemblement des peuples autochtones pour la guérison de notre mère la Terre, qui se tiendra au Canada en 2009, et d'obtenir les fonds nécessaires pour cet événement.

Copie certifiée d'une résolution adoptée le 15 juillet 2008 à Québec (Québec)

Phil Fontaine, Chef national